

Commission Environnement – Transport
Circulation – Travaux
Compte-rendu de la réunion du 28 octobre 2010

Présents : Mmes DE MELO, GLEJZER, THIEBAULT, CHARLEMAGNE
Ms CONTEJEAN, DALON, BERTHON, CANKAYA, CUGNEZ, BEUGNON,
BURGER, CLAUDEL, COUR, POURCHET, SAVOURET, WEBER

Absents : Ms, COURVOISIER, KHELLADI, LACLEF, MENNECIER, MONNIN,
PACHOLAK, RECEVEUR, TUNGUT

Monsieur CONTEJEAN fait l'historique du projet des îlots de sénescence de 22 ha sur le patrimoine forestier de la commune de Grand-Charmont et de 12 ha sur celui de Bethoncourt et annonce l'importante subvention de plus de 260 000 euros obtenue auprès de Réseaux Ferrés de France.

Il indique que près de 130 000 € concernent Grand-Charmont (50 % en 2011 le reste en 2016) et seront en priorité ré investis dans des opérations relatives au développement durable et en particulier sur les économies d'énergie. Une somme de 70 000 € devrait y être allouée.

L'amélioration de l'éclairage public sera l'axe fort pour les années à venir, le lotissement des Grands Bois est d'ailleurs en cours de consultation (annexe 1)

Une prochaine commission sera plus précisément axée sur le parc d'éclairage public de la Ville, nombre de points lumineux, puissance, transfo... etc...)

Monsieur CONTEJEAN fait une rapide lecture d'un compte-rendu de la Commission jardin du 28 juin et rappelle les décisions prises, en particulier l'attribution des jardins à partir du mois de Novembre et la distribution, pour ceux qui s'inscriront, de compost sur 2 samedis (20 et 27 novembre 2010).

Pour information : la prochaine Commission des jardins communaux se réunira le Mercredi 17 novembre à 17h30 en Mairie.

Monsieur CONTEJEAN explique que les épicéas du Cimetière – Route de Bethoncourt, sont malades et qu'il nous est imposé de les abattre. Seuls 2 arbres seront préservés. En même temps à la demande des riverains, 3 conifères de l'impasse de la Clairière seront abattus.

Monsieur DALON informe que les Services Techniques étudient actuellement un projet d'extension du Cimetière qui devrait être financé au budget 2011. La replantation des végétaux, des ifs, préconisés par M. CONTEJEAN sera intégrée au projet, qui sera quoiqu'il en soit présenté pour avis à une prochaine séance de la Commission.

Monsieur BEUGNON : Il est vivement recommandé de calibrer le Chemin de la Pierre Martin à sa sortie, comme une route eu égard à la circulation beaucoup plus conséquente avec le lotissement Akérys.

Monsieur DALON présente les différents travaux exécutés durant l'été (annexe 2)

Des photos circulent au sein de la Commission, concernant un dépôt sauvage devant le Point R de la Salle Polyvalente. Des adresses sont visibles, elles seront transmises à la Police Municipale pour suite.

Monsieur WEBER évoque l'idée de déplacer ce Point R un peu plus en bordure de route afin qu'il soit moins « isolé », sans pour autant gêner les riverains. Une proposition sera étudiée en Commission avant Municipalité.

Il est évoqué par G. CONTEJEAN, suite à diverses discussions sur le débroussaillage, la possibilité de pratiquer un système de tonte raisonnée à certains endroits du territoire communal. Et pourquoi pas faire appel pour le Fort-Lachaux par exemple, à des chèvres comme cela ce fait au Mont Bart à Bavans et dans divers forts du Territoire de Belfort.

Divers

- La date de l'affouage est fixée au samedi 27 novembre – RDV 9 h parking de la Mosquée

- Une rampe d'éclairage de la Salle Polyvalente ne fonctionne pas

- Il subsiste toujours des problèmes de stationnement Rue de Gascogne. Des véhicules se garent en dehors des emplacements réservés sur les trottoirs

- Il est à nouveau évoqué les problèmes de stationnement abusifs dans la copropriété Rue des Pâquerettes, suite à la privatisation des parkings Néolia. En effet, des individus se garent sur les places des copropriétaires pour y réaliser des opérations qui ont l'air douteuses....

Monsieur CANKAYA explique qu'il ne faut pas dans certains cas, hésiter à porter plainte (l'anonymat est respecté)

Le Conseil Syndical fera un courrier à Néolia.

- L'éclairage public de la Rue Cuvier est à la charge de la ville

- Le coût de l'éclairage public de l'ensemble de la ville se monte à environ 50 000 €

- Monsieur CONTEJEAN communique son n° de portable : 06.75.65.39.21

Remplacement de l'éclairage public du Quartier des Grands Bois

Le secteur pavillonnaire des Grands Bois date des années 1972 et l'éclairage public installé à l'origine n'est plus en adéquation avec la politique énergétique, le développement durable et le respect de l'environnement.

La quasi-totalité du quartier est éclairée par des lanternes très énergivores équipées le plus souvent en 250 Watts ballon fluo ! Cette simple donnée suffit à elle-même pour envisager le remplacement complet de l'éclairage public de ce secteur, en tenant compte évidemment des paramètres décrits plus haut.

Pour ce faire, nous proposons donc des produits aux qualités environnementales supérieures qui vont permettre :

- de garder les niveaux d'éclairement existants mais en utilisant des lampes de plus faible puissance et ou ayant de meilleures performances photométriques
- d'utiliser des produits moins polluants et moins dangereux (mercure dans les lampes ballon fluo...)
- de diminuer la pollution lumineuse en évitant des lanternes éblouissantes et en limitant la puissance installée
- de gérer les cycles d'allumage de l'éclairage public et ou d'utiliser des systèmes permettant l'abaissement de puissance pendant la nuit

Il est donc impératif de changer les lanternes existantes par du matériel de nouvelle génération, étanche, équipé de filtre à charbon, vasque en verre, corps en fonte d'aluminium et système d'entretien simplifié.

Ces lanternes seront équipées en 100 Watts SHP permettant un gain effectif global d'au moins 30 % sur la consommation énergétique actuelle et d'une durée de vie supérieure. Elles seront également équipées de platine ferromagnétique bi-puissance (100 W – 70 W) avec commutateur automatique permettant à partir d'une certaine heure de passer en puissance et flux lumineux réduit d'où un gain supplémentaire de consommation d'environ 30 % pendant cette plage d'éclairage réduit.

Enfin, il est possible de diminuer la hauteur des mats en supprimant les consoles existantes pour 50 % du secteur et en réadaptant des crosses de courte saillie pour le restant des mats situés sur la voirie principale (20 mats).

Bilan des travaux d'été 2010

- Pose du carrelage sur les sols des vestiaires, réfectoire et sanitaires des ateliers municipaux
- Aménagement des locaux suite à décentralisation des restaurations scolaires
Ecole Daniel Jeanney
Foyer du Giboulon
Ecole Frédéric Bataille
- Déménagement et aménagement de la salle informatique de l'école Bataille dans les locaux ex AOE et de la bibliothèque dans l'espace couture de TRAME (Etage Bataille)
- Déménagement et aménagement des bureaux de l'AOE dans les nouveaux locaux de la Maison de la Solidarité
(La section couture de TRAME est installée au Foyer des Anciens)
- Vérification des appareils électriques et sanitaires dans tous les établissements scolaires. Remplacement ou réparation si besoin.
- Tonte et tailles dans et aux abords des écoles pour la rentrée
- Débroussaillage sur les parcelles en limites territoriales et délaissées
- Nettoyage des noues des Jonchets
- Entretien des cimetières avec l'aide des jeunes du projet PLACE ou ADDSEA
- Divers aménagements de classe, travaux de peinture.... dans les classes à la demande des enseignants
- Divers travaux d'entretien à la Halte garderie (détachage des tapis de la piscine à boules), montage de nouveaux meubles....
- Suite à de très nombreuses réclamations, reprise (en catastrophe) des toitures endommagées lors de l'orage de grêle du 9/06 (Bâtiment 2 au Fort Lachaux, garages du Giboulon,....)